

Communiqué de presse

La remise du bilan de mise en œuvre des préconisations de la CIIVISE reportée au 15 juin 2026

La Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) informe que la remise officielle aux autorités ministérielles du bilan de mise en œuvre de ses préconisations, initialement prévue le 8 juin 2026, est, à la demande de leurs cabinets, reportée au 15 juin 2026.

Ce report résulte de contraintes d'agenda ne permettant pas la tenue, à la date initialement envisagée, de la remise conjointe du document au ministre de la Justice, Gérald DARMANIN et à Stéphanie RIST, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

La CIIVISE a souhaité préserver les conditions d'une présentation simultanée de ce bilan aux deux ministres principalement concernés.

Le bilan, qui sera rendu public le même jour que sa remise officielle, dresse un état des lieux de la mise en œuvre des 82 préconisations formulées par la Commission dans son rapport publié à l'automne 2023.

Les travaux d'analyse et d'évaluation de ces recommandations menés par la Commission sont désormais achevés. Le report de quelques jours de la remise officielle du bilan n'affecte ni son contenu ni les conclusions qui y sont présentées.

La CIIVISE, dans l'intervalle, garde le cap et poursuit ses missions d'analyse et de proposition relatives à la lutte contre les violences sexuelles et l'inceste commis à l'encontre des enfants conformément à sa feuille de route du 18 juin 2024.

Contact : Denis ROTH-FICHET, Secrétaire général de la CIIVISE,
sec-ciivise@sg.social.gouv.fr